

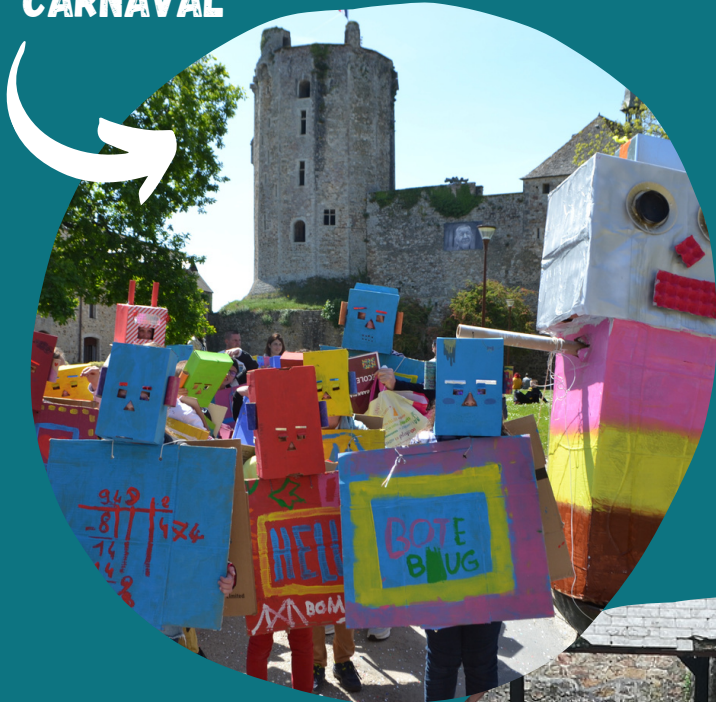


BRICQUEBEC
EN COTENTIN

RENTRÉE SCOLAIRE
2024-2025

RÉTROSPECTIVE

CARNAVAL



**CONCOURS
"PETITS CHAMPIONS DE LA LECTURE"**



**ACCUEIL DE CLASSES
PAR LA BIBLIOTHEQUE**



CARNAVAL



**SAVOIR ROULER
A VELO**



LES ÉCOLES DE LA COMMUNE

ÉCOLE MATERNELLE CHARLES FRÉMINE



63 chemin de la forêt qui chante
Bricquebec

☎ 02.33.52.21.89

Directrice : Angélique Lefauqueur
Horaires : lundi - mardi - jeudi - vendredi
08h45 à 12h00 et 13h45 à 16h30

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE GUY DE MAUPASSANT

32 chemin Guy de Maupassant
Bricquebec

☎ 02.33.52.23.05

Directrice : Florine Lemarinel
Horaires : lundi - mardi - jeudi - vendredi
08h45 à 12h00 et 13h45 à 16h30



ÉCOLE PRIMAIRE DE QUETTETOT



8 rue des Écoles
Quettetot

☎ 02.33.04.19.48

Directeur : Bruno Ledentu
Horaires : lundi - mardi - jeudi - vendredi
09h00 à 12h00 et 13h30 à 16h30

LES AGENTS TERRITORIAUX SPÉCIALISÉS DES ÉCOLES MATERNELLES (ATSEM)

Les Agents Territoriaux Spécialisés des Ecoles Maternelles (ATSEM) accompagnent tout au long de la journée les enfants dans leurs activités.

Ils apportent une assistance technique et éducative à l'enseignant et encadrent pendant la pause méridienne.

*4 ATSEM à l'école maternelle de Bricquebec
2 ATSEM à l'école primaire de Quettetot*



LE NUMÉRIQUE DANS NOS ÉCOLES



Equipements :

- tablettes numériques
- PC portables
- tableaux blancs interactifs (TBI)
- vidéoprojecteurs
- abonnement ENT

L'AMÉNAGEMENT DES ÉCOLES

La ville s'attache à rendre les bâtiments scolaires plus agréables, plus fonctionnels, plus sûrs et plus modernes pour améliorer les conditions d'accueil des enfants :

Renouvellement du mobilier modulable



Salle de motricité



Structure de motricité



Parc à vélos



Intérieur restaurant scolaire
de Bricquebec



Agrandissement du restaurant scolaire
de Bricquebec



UNE RESTAURATION DE QUALITÉ

Pendant le déjeuner, les enfants sont placés sous la responsabilité d'une équipe municipale. Ils bénéficient de repas élaborés par la cuisine centrale du collège de Bricquebec (approvisionnement local, produits issus de l'agriculture biologique (+35%) gage de qualité). Le chef cuisinier confectionne des menus alliant goût et saisonnalité.



PORTAIL FAMILLE

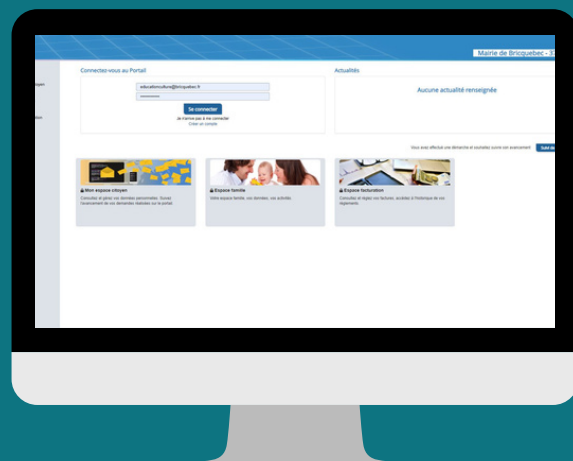
Berger
Levrault

Depuis plusieurs années, la municipalité a fait le choix d'adhérer à un portail famille afin de faciliter les démarches :

- Effectuer les réservations et les absences à la cantine
- Consulter les factures (règlement possible sur <http://www.payfip.gouv.fr>)

Pour accéder à mon espace famille :

- Je reçois mon code abonné
- Je crée mon compte sur <https://portail.berger-levrault.fr/>



LES GARDERIES PÉRISCOLAIRES



POUR LES ÉCOLES DE BRICQUEBEC :

gérée par l'association Familles Rurales (inscriptions au 02.33.53.40.52)



- à l'école élémentaire : 32 chemin Guy de Maupassant
lundi - mardi - jeudi - vendredi
07h00 à 08h45 / 16h30 à 18h30



POUR L'ÉCOLE DE QUETTETOT :

gérée par la ville :

- à l'école primaire de Quettetot
lundi - mardi - jeudi - vendredi
07h00 à 09h00 / 16h30 à 18h30



- à la garderie du Vrétot
lundi - mardi - jeudi - vendredi
07h00 à 08h30
17h00 à 18h30



départ en bus vers l'école de Quettetot à 08h35
retour en bus à l'école du Vrétot à 16h55
(transport en bus gratuit)

INSCRIPTIONS SCOLAIRES

à compter du 01 mars 2024

QUI EST CONCERNÉ ?

- Tout enfant qui s'inscrit pour la 1ère fois dans une école (instruction obligatoire dès 3 ans).
- Tout enfant qui change d'école.
- Les enfants de 2 ans révolus au jour de la rentrée pourront être accueillis sous réserve de l'accord du directeur de l'école et selon les effectifs.
- Les enfants résidants hors commune ne seront acceptés que dans les établissements disposant de places et sur accord de dérogation.

ETAPE 1 :

**Pré-inscription au Service Education
Mairie de Bricquebec**

lundi au vendredi

09h00 à 12h00 et 13h30 à 17h00

marielle.ollivier@bricquebec.fr

02.33.87.24.09

DOCUMENTS À FOURNIR :

- ☐ Formulaire complété et signé
- ☐ Livret de famille (page des parents et enfants concernés) ou extrait d'acte de naissance de l'enfant avec la filiation
- ☐ Carnet de vaccination à jour de l'enfant
- ☐ Justificatif de domicile de - de 6 mois (facture...)
- ☐ Justificatif du lieu de résidence de l'enfant en cas de séparation ou divorce : jugement ou attestation (modèle disponible en mairie)
- ☐ Enfant en famille d'accueil : contrat d'accueil
- ☐ Si changement d'école :
Certificat de radiation de l'école précédente

ETAPE 2 :

Confirmation d'inscription à l'école

Ecole Maternelle Charles Frémine :

**RDV à prendre à la Mairie
au dépôt du dossier**

Ecole Élémentaire Guy de Maupassant :

02.33.52.23.05 sur RDV

**portes ouvertes le samedi 6 avril
09h30 à 12h**

Ecole de Quettetot :

02.33.04.19.48

**portes ouvertes le vendredi 15 mars
15h30 à 18h
permanences : vendredis 17 et 31 mai
08h45 à 16h30**

Formulaire disponible :

- A l'accueil de la mairie
- Facebook
- Site internet

